

**COMMUNE DE SAINT-VAIZE**

**Réunion du 20/03/2026**

**Séance ouverte à 20h09**

- 1/ Installation des nouveaux conseillers
- 2/ Élection du Maire
- 3/ Approbation du procès-verbal du 23 février 2026
- 4/ Fixation du nombre d'Adjoints
- 5/ Élection des Adjoints
- 6/ Lecture de la charte de l'élu local
- 7/ Délégation du Conseil Municipal au Maire
- 8/ Indemnité du Maire
- 9/ Indemnité des Adjoints
- 10/ Commission d'Appel d'Offres
- 11/ Commission de délégation de service public

**Ordre du jour :**

Divers

Présents : ROUX Michel, PICHON Sébastien, ROUX Isabelle, BARBIER Christian, DEROBINSON Catherine, GASSEN Isabelle, ETAIX Pierre, HORN Jean-Claude, ARNAUDET Stéphane, GRENTZINGER Laurence, TERNAUX Francine, DÉLIOT Magali, BOUVARD David, GENEAU Virginie, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : M. Éric DUPRAZ

Mme GRENTZINGER Laurence a été désigné comme secrétaire de séance.

M. Éric DUPRAZ a donné pouvoir à M. Sébastien PICHON pour voter en son nom

Procès-verbal	Décision du CM
<u>Installation du conseil municipal :</u> M. le maire présente la composition du conseil municipal : BARBIER Christian, ROUX Michel, DEROBINSON Catherine, GASSEN Isabelle, ETAIX Pierre, HORN Jean-Claude, ARNAUDET Stéphane, DUPRAZ Eric, GRENTZINGER Laurence, TERNAUX Francine, DÉLIOT Magali, BOUVARD David, GENEAU Virginie, PICHON Sébastien, ROUX Isabelle	Approuvé à l'unanimité

<p><u>Election du maire :</u>  M. BARBIER Chistian préside la séance  Délégation de vote de M. DUPRAZ Eric à M. PICHON Sébastien  Désignation de 2 assesseurs : ETAIX Pierre et GASSEN Isabelle  Candidature exprimée : M. ROUX Michel  Election : 15 votes  Dépouillement :  Sébastien PICHON : 1 voix  Michel ROUX : 14 voix  1 seul tour</p>	<p>M. ROUX  Michel élu  maire à la  majorité  absolue</p>
<p><u>Approbation du procès-verbal du 23 février 2026 :</u>  Le maire donne lecture du PV</p>	<p>Approuvé à  l'unanimité  15 voix pour</p>
<p><u>Fixation du nombre d'Adjoints :</u>  Actuellement 3 adjoints  Pour rappel :  1er adjoint : finances, voirie, travaux, urbanisme, administration générale  2ème adjoint : affaires sociales, scolaires, associations, administration générale (si besoin)  3ème adjoint : petit patrimoine, environnement, communications/publications, administration générale (si besoin)  Chaque adjoint sortant a exprimé son point de vue concernant la charge de travail représentant le poste  Proposition de garder le nombre de 3 adjoints</p>	<p>15 voix pour</p>
<p><u>Election des adjoints :</u>  Liste candidatures :  Liste 1 : Sébastien PICHON, Catherine DEROBINSON, Christian BARBIER  Liste 2 : Sébastien PICHON, Isabelle ROUX, Christian BARBIER  Chaque adjointe exprime sa vision de la fonction d'adjointe  Liste 1 : 4 voix  Liste 2 : 11 voix  La liste 2 ayant obtenu la majorité, M. PICHON Sébastien, Mme ROUX Isabelle, M. BARBIER Christian ont été proclamés adjoints au maire</p>	<p>Approuvé à  l'unanimité</p>
<p><u>Lecture de la charte de l'élu local :</u>  Le maire donne lecture du document</p>	

<p><u>Délégation du conseil municipal au maire :</u> Le maire donne lecture des différentes délibération permanentes</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p>
<p><u>Indemnités du maire :</u> Pour information son indemnité est fixée automatiquement au taux maximal : 1 898,71 € Brut soit 44,3 % de l'indemnité nationale de fonction de maire relative aux communes de 500 à 999 habitants (1 574,40 € net)</p>	
<p><u>Indemnités des adjoints :</u> Soumises à délibération : taux proposé 11,77 % de l'IB 1027 par adjoint soit 483,81 € net 504,47 € Brut Soit pour les 3 adjoints : 24 214,56 €/an Même taux pour chaque adjoint</p>	<p>14 voix pour 1 abstention</p>
<p><u>Commission d'appel d'offres :</u> 3 membres titulaires : Christian BARBIER, Isabelle GASSEN, Magali DÉLIOT 3 membres suppléants : Stéphane ARNAUDET, Pierre ETAIX, Laurence GRENTZINGER</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p>
<p><u>Délégation de service public :</u> 3 membres titulaires : Christian BARBIER, Isabelle GASSEN, Magali DÉLIOT 3 membres suppléants : Stéphane ARNAUDET, Pierre ETAIX, Laurence GRENTZINGER</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Divers : néant</p>	
<p>Fin de séance 22h00</p>	

M. ROUX Michel  
Le Maire,



Mme Laurence GRENTZINGER  
Secrétaire de séance,